

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CHAMPIGNY-SUR-MARNE
SAID COEUILLY-TREMBLAY
13 BOULEVARD GABRIEL PERI
94507 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX

0345-004742-0015-00



Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 30 09 990 635 323
Déclarant 2 (C) : 30 09 990 645 333
Référence de l'avis : 21 94 A335536 56
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

1 RUE CARPEAUX

94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Numéro FIP : 940 88 42 5927629789 3
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 07/07/2021
Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 94101

BSIKRI BILAL
OU BSIKRI LYNDIA
1 RUE CARPEAUX
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP CHAMPIGNY-SUR-MARNE
SAID COEUILLY-TREMBLAY
13 BOULEVARD GABRIEL PERI
94507 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX

Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :

**5 406
4,50**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2021

N° fiscal : 30 09 990 635 323

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : BSIKRI

Déclarant 2 - Nom de naissance : MAOUCHE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M	P			
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
3				4,50

Détail des revenus

	Déclar. 1	Total
Salaires.....	8 727	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 873	
Salaires, pensions, rentes nets.....	7 854	7 854

Revenu brut global.....		7 854
Abattement personnes âgées ou invalides.....	-	2 448

Revenu imposable		5 406
------------------------	--	-------

Impôt sur les revenus soumis au barème (14)		0
---	--	---

Montant net de votre imposition		0
---------------------------------------	--	---

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net		0
--	--	---

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2020 dû (53):		0
-----------------------------------	--	---

Au vu des éléments que vous avez déclarés,
vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence (25).....		5 406
--------------------------------------	--	-------

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des
cotisations versées en 2021, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2019	15 810	15 810
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018	3 923	3 923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019	+ 3 973	+ 3 973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020	+ 4 052	+ 4 052
Plafond calculé sur les revenus de 2020	+ 4 114	+ 4 114

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R° 190-1 et R° 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.